

Répartition des 96 crédits exigés d'un candidat qui demande un permis de conseiller d'orientation par équivalence

Sujet	Crédits ¹	Équivalent en heures de formation
Évaluation de la situation (39 crédits)		
○ Psychométrie et évaluation	9 cr.	405
○ Développement de la personne	3 cr.	135
○ Psychopathologie	3 cr.	135
○ L'individu et son environnement	6 cr.	270
○ Développement vocationnel et insertion	6 cr.	270
○ Autres formations liées à l'évaluation de la situation	12 cr.	540
Conception d'une intervention en orientation	9 cr.	405
Intervention directe auprès des personnes, des groupes et des organisations (21 crédits)		
○ Counseling individuel et de groupe	12 cr.	540
○ Information scolaire et professionnelle	6 cr.	270
○ Animation et formation	3 cr.	135
Approches de consultation	3 cr.	135
Méthodes d'analyse des pratiques et méthodes de recherche	6 cr.	270
Organisation professionnelle, éthique et déontologie	3 cr.	135
Stages		
○ Baccalauréat	6 cr.	270
○ Maîtrise	9 cr.	405

¹ Un crédit représente 45 heures de formation ou d'activités d'apprentissage, planifiées sous forme de présence dans une salle de cours, dans un laboratoire, dans un atelier, dans le cadre d'un stage ou sous forme de travail personnel.